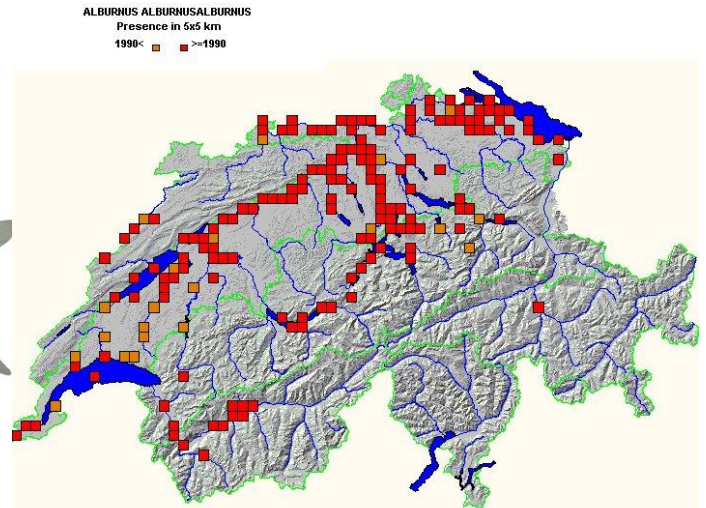


Alburnus alburnus (Linnaeus 1758)

Ablette



Caractères

Copyright CSCE, 31.12.2011, Base cartographique: OFS, OFT

L'ablette se caractérise par son corps fusiforme, sa robe unie sans présence de bandes latérales sombres et par sa nageoire anale qui comporte entre 15 et 20 rayons rameux (mous) et dont la base est plus longue que celle de sa nageoire dorsale. Elle possède de 46 à 53 écailles le long de la ligne latérale et sa dorsale est placée en arrière des nageoires pelviennes (ventrales). Provenance : nord des Alpes.

Taille : 12-20cm Longévité : 6 à 7 ans

Distribution

L'ablette est un poisson commun en Europe, du nord des Alpes et des Pyrénées jusqu'à l'Oural. Elle est absente d'Ecosse, d'Irlande et de la partie septentrionale de la Scandinavie. Des populations très localisées ont été décrites comme sous-espèces. En Suisse, on signale l'ablette dans les bassins du Rhin et du Rhône, dans les grands cours d'eau du Plateau et dans les lacs. Elle a été observée jusqu'à 1422m d'altitude dans les lacs de montagne où elle a été introduite.

Biologie

L'ablette est un poisson grégaire qui affectionne les zones peu profondes des lacs et des rivières à courant lent. Son régime est omnivore, elle consomme volontiers du plancton animal ou végétal et moucheronne régulièrement. Elle hiverne en profondeur jusqu'au printemps où la période de frai a lieu dans des eaux peu profondes : la femelle dépose ses œufs adhérents sur divers substrats. Pendant le frai, le mâle porte des organes perlés sur le dos et ses nageoires inférieures prennent une teinte orangée.

Statut en Suisse / Statut IUCN (international)

Potentiellement menacé / Least concern